

Décisions de l'Association Intercommunale Scolaire de Moudon – Lucens et Environs

EXTRAITS DE PV DE L'ASSEMBLEE DU 19 novembre 2020

Préavis N° 4-2020 – Budget 2021 révisé

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE L'AISMLE,

- dans sa séance du 19 novembre 2020,
- vu le préavis du Comité de Direction n° 4-2020,
- entendu le rapport de la commission de gestion et des finances,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

décide:

- 1. d'approuver le budget 2021 révisé présentant un excédent de charges à répartir entre les communes membres**
 - ➔ de CHF 6'157'615.00 pour la part scolaire
 - ➔ de CHF 1'212'943.00 pour la part parascolaire.

Au nom du Conseil Intercommunal AISMLE


Roger Müller
Président


Barbara Duperrex
Secrétaire